



CASE LAW  
**ANALYTICS**

*Catalogue de formations*

2021

Ce document présente l'offre de formation de Case Law Analytics, composé d'un module socle et d'ateliers de spécialité de niveau 1 et 2 :

- LE SOCLE : au choix parmi une liste de trois modules généralistes, "*L'Intelligence Artificielle au service de la pratique juridique*", dont l'objectif est de susciter la réflexion autour des usages de l'intelligence artificielle dans la pratique judiciaire et de présenter les concepts de base de la modélisation mathématique du processus de décision judiciaire, — p.03  
"*Quantification de l'aléa et modes alternatifs de règlement des litiges*" dont l'objectif est d'expliquer comment ces concepts trouvent une application dans la promotion et la pratique des modes alternatifs de règlement de litiges et "*L'Intelligence Artificielle et le juge*" dont l'objectif est d'envisager les implications du recours à un outil d'intelligence artificielle dans une procédure devant le juge judiciaire ; — p.05 — p.07
- LE NIVEAU 1 : Ateliers par spécialité : famille, social, commercial, préjudice corporel, PI  
Niveau élémentaire d'utilisation de la quantification du risque judiciaire : prise en main, compréhension des critères, interprétation des résultats, recherche dans la jurisprudence, étude de cas pratiques des avocats. — p.09 à 16
- LE NIVEAU 2 : Ateliers par spécialité : famille, social, commercial, préjudice corporel,, PI  
Des travaux à un niveau expert d'utilisation : influence des critères, optimisation de la stratégie judiciaire, MARD et opportunité de faire appel, mises en situation et prise en main individuelle. — p.17

## CALENDRIER DES SESSIONS

— p.18

## INTERVENANTS

— p.19

Tous les éléments de ces formations ont entre autres été dispensés à l'EFB (formation initiale et continue), à l'ENM (formation continue), au Barreau Entrepreneurial de Paris, à l'Université de Paris Saclay et à celle de Rennes 1.

# ***SOCLE - Option 1 : l'intelligence artificielle***

## ***au service de la pratique juridique***

***(Durée 2h - 3 à 30 participants)***

**OBJECTIF GENERAL** : susciter la réflexion autour des usages de l'intelligence artificielle mise au service de la pratique juridique et judiciaire. Présenter de façon circonstanciée l'évolution des liens entre la science et le droit aboutissant à une analyse du recours à l'intelligence artificielle (IA) dans la pratique juridique.

### **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

- Comprendre l'histoire et la nature des liens unissant la science et le droit
- Proposer une approche transversale et circonstanciée des notions d'intelligence artificielle et de donnée juridique
- Identifier et expliquer les différentes utilisations possibles de l'intelligence artificielle appliquées à la matière juridique.
- Proposer une réflexion autour des enjeux soulevés par le recours à l'intelligence artificielle dans la pratique juridique et judiciaire.

### **PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

#### **Partie 1: La science et le droit**

- Liens entre les sciences dures et la science juridique
  - La science au service du procès
  - La science au service du droit
- De la donnée à l'IA
  - Définition et applications de l'IA
  - La donnée juridique
- De l'informatique juridique à la legaltech
  - L'expérience du système expert
  - La legaltech

## Partie 2: L'intelligence artificielle et le droit

- L'Intelligence artificielle comme outil d'organisation de la donnée
  - Le traitement du langage naturel (NLP)
  - L'apparition des bases de donnée
  - La jurimétrie
  
- L'Intelligence artificielle comme outil d'exploitation de la donnée
  - L'apprentissage automatique (*machine learning*)
  - Le mirage de la justice prédictive
  - Aléa judiciaire et quantification du risque
  
- L'intelligence artificielle et le Droit
  - Enjeux pratiques
  - Enjeux juridiques
  - Limites
  - Perspectives

### ➤ **APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE LA FORMATION :**

La science mise au service du droit  
Les fondements de l'intelligence artificielle  
Le traitement de la donnée juridique et judiciaire  
La legaltech  
L'organisation de la donnée juridique  
La modélisation de la prise de décision judiciaire  
La quantification du risque judiciaire  
Mise en perspective avec la pratique judiciaire  
Enjeux, limites et perspectives de l'IA dans le domaine du droit

## **CALENDRIER DES SESSIONS**

### **PREMIER SEMESTRE 2021 :**

- le 4 mai de 9h à 11h
- le 10 juin de 9h à 11h
- le 1er juillet de 9h à 11h

### **SECOND SEMESTRE 2021 :**

- le 14 septembre de 9h à 11h
- le 5 octobre de 9h à 11h
- le 9 novembre de 9h à 11h

# ***SOCLE - Option 2 : quantification de l'aléa et modes alternatifs de règlement des litiges***

## ***(Durée 2h - 3 à 30 participants)***

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** susciter la réflexion autour des usages de la quantification de l'aléa judiciaire mis au service des modes alternatifs de règlement des litiges. Présenter les méthodes, leurs apports et leurs limites. Etudier les différents enjeux du recours à l'intelligence artificielle (IA) dans les cadre des modes alternatifs de règlement des litiges.

### **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

- Comprendre le processus de modélisation de la décision judiciaire
- Identifier l'apport de l'analyse quantitative de l'aléa judiciaire
- Appréhender l'apport des informations issues des outils de quantification de l'aléa judiciaire dans une procédure alternative.
- Réflexion autour de la quantification de l'aléa en matière de modes alternatifs.

### **PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

#### **Partie 1: Compréhension de la modélisation de la décision judiciaire et de sa quantification par les outils d'intelligence artificielle.**

- Brève présentation de l'intelligence artificielle
  - Historique
  - Exemples de techniques
  - Principe de la modélisation
  - Analyse des résultats

#### **Partie 2: Enjeux et apports du recours à l'Intelligence Artificielle au sein des modes alternatifs de règlement des litiges**

- Enjeux du recours à l'Intelligence Artificielle dans les modes alternatifs
  - Cadre législatif et réglementaire
  - En matière procédurale

- Un outil de convergence des intérêts
  - Une information objective
  - Une prise de décision éclairée
  
- Un outil de promotion des modes alternatifs de règlement des litiges
  - Un outil apportant certaines garanties
  - Un accord facilité

➤ **APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE LA FORMATION :**

Les fondements de l'intelligence artificielle

La modélisation de la prise de décision judiciaire

La quantification du risque judiciaire

L'interprétation des résultats de la quantification du risque judiciaire.

Mise en perspective avec la pratique des modes alternatifs de règlement des litiges (médiation, conciliation, arbitrage, droit collaboratif)

Apport de l'IA quand aux aspects procéduraux des modes alternatifs de règlement des litiges

Apport de la quantification de l'aléa quant aux aspects pratiques des modes alternatifs de règlement des litiges.

## ***CALENDRIER DES SESSIONS***

### **PREMIER SEMESTRE 2021 :**

- le 4 mai de 9h à 11h
- le 10 juin de 9h à 11h
- le 1er juillet de 9h à 11h

### **SECOND SEMESTRE 2021 :**

- le 14 septembre de 9h à 11h
- le 5 octobre de 9h à 11h
- le 9 novembre de 9h à 11h

# ***SOCLE - Option 3 : L'intelligence artificielle et le juge***

***(Durée 2h - 3 à 30 participants)***

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** susciter la réflexion autour des aspects processuels du recours à l'intelligence artificielle dans le procès civil, en étudier les différents enjeux.

## **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

- Comprendre le processus de modélisation de la décision judiciaire
- Identifier l'apport de l'analyse quantitative de l'aléa judiciaire
- Appréhender l'impact de ses différents outils sur le déroulement d'une procédure judiciaire.
- Réflexion autour de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle par les parties et par le juge.

## **PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

### **Introduction : Compréhension de la modélisation de la décision judiciaire et de sa quantification par les outils d'intelligence artificielle.**

- Brève présentation de l'intelligence artificielle

### **Partie 1: L'intelligence artificielle versée aux débats**

- Les principes directeurs du procès sur les pièces versées aux débats
- Résultat de l'algorithme et pouvoirs d'instruction
- Office du juge et intelligence artificielle

### **Partie 2: L'intelligence artificielle et le délibéré**

- La note en délibéré et l'article 445 du CPC
- L'intelligence artificielle dans le délibéré
  - Les limites du délibéré
  - L'intelligence artificielle comme outil

## ➤ **APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE LA FORMATION :**

Les fondements de l'intelligence artificielle

La modélisation de la prise de décision judiciaire

La quantification du risque judiciaire

L'interprétation des résultats de la quantification du risque judiciaire.

Mise en perspective avec la pratique judiciaire

Apport de l'IA dans l'office du juge

La place de l'IA dans le droit du procès

## ***CALENDRIER DES SESSIONS***

### **PREMIER SEMESTRE 2021 :**

- le 4 mai de 9h à 11h
- le 10 juin de 9h à 11h
- le 1er juillet de 9h à 11h

### **SECOND SEMESTRE 2021 :**

- le 14 septembre de 9h à 11h
- le 5 octobre de 9h à 11h
- le 9 novembre de 9h à 11h



# ***NIVEAU 1 PJC - Modélisation des décisions***

## ***d'indemnisation du préjudice corporel***

***(Durée 2h - 3 à 12 participants)***

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : comprendre et appliquer la modélisation du processus de décision judiciaire dans le cadre de la liquidation d'un préjudice corporel

### **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

- Comprendre la modélisation du processus de décision judiciaire
- Savoir utiliser les outils d'intelligence artificielle pour quantifier l'aléa d'une décision judiciaire
- Interpréter les résultats de la quantification de la décision judiciaire
- Appréhender la liquidation d'un préjudice corporel en utilisant la modélisation pour quantifier l'aléa de postes de préjudice directs et indirects (nomenclature Dintilhac)

### **PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

#### **Partie 1: Compréhension de la modélisation de la décision judiciaire et de sa quantification par les outils d'intelligence artificielle.**

- Brève présentation de l'intelligence artificielle
  - Historique
  - Exemples de techniques
- Modélisation du risque judiciaire
  - Principe de la modélisation
  - Description de la méthodologie appliquée
- Explication de l'intérêt de la modélisation judiciaire pour le contentieux de réparation d'un préjudice corporel
  - Spécificités du droit de la réparation d'un dommage corporel
  - Comment la modélisation permet de mieux conseiller son client

## Partie 2: Utilisation de la quantification par les outils d'intelligence artificielle pour gérer son risque judiciaire dans les sinistres corporels.

- Démonstration d'un outil de quantification des décisions judiciaires en préjudice corporel
- Cas pratique d'usages.

### ➤ **MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

- **Apports théoriques**

- Les fondements de l'intelligence artificielle

- La modélisation du processus de prise de décision judiciaire

- La quantification du risque judiciaire

- L'utilisation des outils de quantification du risque judiciaire

- L'interprétation des résultats de la quantification du risque judiciaire à la lumière du contentieux de la réparation du préjudice corporel

- **Exercices/études de cas**

- Cas pratiques d'usage: étude de quatre dossiers de réparation d'un préjudice corporel aux divers stades du litige : conciliation, première instance, appel.

## **CALENDRIER DES SESSIONS**

### **PREMIER SEMESTRE 2021 :**

- le 10 mai de 16h à 18h
- le 15 juin de 16h à 18h
- le 8 juillet de 16h à 18h

### **SECOND SEMESTRE 2021 :**

- le 20 septembre de 16h à 18h
- le 11 octobre de 16h à 18h
- le 15 novembre de 16h à 18h

# **NIVEAU 1 Famille - Modélisation des décisions**

## ***d'indemnisation en droit de la famille***

### ***Prestation compensatoire et contribution***

#### ***à l'éducation et à l'entretien des enfants***

***(Durée 2h - 3 à 12 participants)***

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : comprendre et appliquer la modélisation du processus de décision judiciaire dans le cadre du droit de la famille et plus particulièrement du contentieux de la prestation compensatoire et de la contribution à l'éducation et à l'entretien des enfants

#### **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

- Comprendre la modélisation du processus de décision judiciaire
- Savoir utiliser les outils d'intelligence artificielle pour quantifier l'aléa d'une décision judiciaire
- Interpréter les résultats de la quantification de la décision judiciaire
- Appréhender la condamnation d'un des époux à verser une prestation compensatoire et l'évaluation de son *quantum* en utilisant la modélisation des décisions judiciaires
- Appréhender et apprécier le montant de la contribution à l'éducation et à l'entretien des enfants due par les parents en utilisant la modélisation des décisions judiciaires

#### **PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

##### **Partie 1: Compréhension de la modélisation de la décision judiciaire et de sa quantification par les outils d'intelligence artificielle.**

- Brève présentation de l'intelligence artificielle
  - Historique
  - Exemples de techniques
- Modélisation du risque judiciaire
  - Principe de la modélisation
  - Description de la méthodologie appliquée

- Explication de l'intérêt de la modélisation judiciaire pour le droit de la famille
- Spécificités du droit de la famille sous le prisme du contentieux de la prestation compensatoire et de la contribution à l'éducation et à l'entretien des enfants.
- Comment la modélisation permet de mieux conseiller son client

## **Partie 2: Utilisation de la quantification par les outils d'intelligence artificielle pour appréhender le risque judiciaire dans les contentieux en droit de la famille-**

- Démonstration d'un outil de quantification des décisions judiciaires en droit de la famille.

- Analyse de l'attribution et de la fixation de la prestation compensatoire.
- Evaluation du montant de la contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants.

- Cas pratique d'usages.

### ➤ **MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

- Apports théoriques

Les fondements de l'intelligence artificielle

La modélisation du processus de prise de décision judiciaire

La quantification du risque judiciaire

L'utilisation des outils de quantification du risque judiciaire

L'interprétation des résultats de la quantification du risque judiciaire à la lumière de deux contentieux du droit de la famille, la condamnation d'un des époux à verser une prestation compensatoire à son conjoint et la condamnation d'un parent à contribuer à l'entretien et à l'éducation des enfants.

- Exercices/études de cas

Cas pratiques : déclinaison d'un cas d'usage quant à la demande d'un des époux au paiement d'une prestation compensatoire à divers stades du litige : conciliation, première instance, appel.

## ***CALENDRIER DES SESSIONS***

### **PREMIER SEMESTRE 2021 :**

- le 10 mai de 16h à 18h
- le 15 juin de 16h à 18h
- le 8 juillet de 16h à 18h

### **SECOND SEMESTRE 2021 :**

- le 20 septembre de 16h à 18h
- le 11 octobre de 16h à 18h
- le 15 novembre de 16h à 18h

# **NIVEAU 1 Social - Modélisation des décisions**

## **d'indemnisation en droit social**

### **Indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, clauses de non concurrence et harcèlement moral**

**(Durée 2h - 3 à 12 participants)**

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : comprendre et appliquer la modélisation du processus de décision judiciaire dans le cadre du droit social et plus particulièrement du contentieux de l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, de la clause de non-concurrence et du harcèlement moral.

#### **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

- Comprendre la modélisation du processus de décision judiciaire
- Savoir utiliser les outils d'intelligence artificielle pour quantifier l'aléa d'une décision judiciaire
- Interpréter les résultats de la quantification de la décision judiciaire
- Appréhender l'évaluation du montant de l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse allouée à un salarié licencié.
- Appréhender et apprécier la validité d'une clause de non concurrence, puis la caractérisation de sa violation et l'évaluation du préjudice issu le cas échéant ou de l'indemnisation du salarié pour respect d'une clause nulle.
- Appréhender l'évaluation du montant des dommages-intérêts alloués au titre de l'indemnisation du harcèlement moral.

#### **PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

##### **Partie 1: Compréhension de la modélisation de la décision judiciaire et de sa quantification par les outils d'intelligence artificielle.**

- Brève présentation de l'intelligence artificielle
  - Historique
  - Exemples de techniques
- Modélisation du risque judiciaire
  - Principe de la modélisation
  - Description de la méthodologie appliquée

- Explication de l'intérêt de la modélisation judiciaire pour le droit social
- Spécificités du droit social sous le prisme des contentieux de l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse et des clauses de non-concurrence.
- Comment la modélisation permet de mieux conseiller son client

## **Partie 2: Utilisation de la quantification par les outils d'intelligence artificielle pour appréhender le risque judiciaire dans les contentieux en droit social**

- Démonstration d'un outil de quantification des décisions judiciaires en contentieux social.
- L'évaluation de l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.
- L'appréciation de la validité d'une clause de non concurrence, caractérisation de sa violation et appréciation de l'indemnisation du préjudice issu le cas échéant. Evaluation de l'indemnité pour respect d'une clause nulle.
- L'évaluation des dommages-intérêts attribués en réparation du harcèlement moral.
- Cas pratique d'usages.

### ➤ **MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

- Apports théoriques

Les fondements de l'intelligence artificielle

La modélisation du processus de prise de décision judiciaire

La quantification du risque judiciaire

L'utilisation des outils de quantification du risque judiciaire

L'interprétation des résultats de la quantification du risque judiciaire à la lumière de trois contentieux du droit social

- Exercices/études de cas

Cas pratiques : déclinaison d'un cas d'usage quant à la demande d'une indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse à divers stades du litige : conciliation, première instance, appel.

## **CALENDRIER DES SESSIONS**

### **PREMIER SEMESTRE 2021 :**

- le 10 mai de 16h à 18h
- le 15 juin de 16h à 18h
- le 8 juillet de 16h à 18h

### **SECOND SEMESTRE 2021 :**

- le 20 septembre de 16h à 18h
- le 11 octobre de 16h à 18h
- le 15 novembre de 16h à 18h

# **NIVEAU 1 Commercial - Modélisation des décisions**

## **d'indemnisation en droit commercial**

### **Rupture brutale des relations commerciales établies, concurrence déloyale et contrats de franchise**

**(2h)**

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : comprendre et appliquer la modélisation du processus de décision judiciaire dans le cadre du droit commercial et plus particulièrement des contentieux des ruptures brutales des relations commerciales établies, de la concurrence déloyale et des contrats de franchise.

#### **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

- Comprendre la modélisation du processus de décision judiciaire
- Savoir utiliser les outils d'intelligence artificielle pour quantifier l'aléa d'une décision judiciaire
- Interpréter les résultats de la quantification de la décision judiciaire
- Appréhender l'évaluation du montant de condamnation d'une des parties.
- Appréhender et apprécier les motivations d'une décision d'entrée en voie de condamnation.
- Appréhender l'évaluation d'un délai de préavis accordé.

#### **PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

##### **Partie 1: Compréhension de la modélisation de la décision judiciaire et de sa quantification par les outils d'intelligence artificielle.**

- Brève présentation de l'intelligence artificielle
  - Historique
  - Exemples de techniques
- Modélisation du risque judiciaire
  - Principe de la modélisation
  - Description de la méthodologie appliquée

- Explication de l'intérêt de la modélisation judiciaire pour le droit commercial
  - Spécificités du droit commercial sous le prisme des contentieux cités ci-dessus.
  - Comment la modélisation permet de mieux conseiller son client

## **Partie 2: Utilisation de la quantification par les outils d'intelligence artificielle pour appréhender le risque judiciaire dans les contentieux en droit commercial**

- Démonstration d'un outil de quantification des décisions judiciaires en contentieux commercial.
  - L'évaluation d'un délai de préavis qui aurait dû être accordé.
  - L'appréciation de la validité d'une clause de non concurrence, caractérisation de sa violation et appréciation de l'indemnisation du préjudice issu le cas échéant. Evaluation de l'indemnité pour respect d'une clause nulle.
  - L'évaluation des dommages-intérêts attribués en réparation d'une rupture abusive de contrat.
- Cas pratique d'usages.

### **MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

- Apports théoriques
  - Les fondements de l'intelligence artificielle
  - La modélisation du processus de prise de décision judiciaire
  - La quantification du risque judiciaire
  - L'utilisation des outils de quantification du risque judiciaire
  - L'interprétation des résultats de la quantification du risque judiciaire à la lumière de trois contentieux du droit commercial
- Exercices/études de cas
  - Cas pratiques : Etude d'un cas de concurrence déloyale par dénigrement ou détournement ou parasitisme.

## **CALENDRIER DES SESSIONS**

### **PREMIER SEMESTRE 2021 :**

- le 10 mai de 16h à 18h
- le 15 juin de 16h à 18h
- le 8 juillet de 16h à 18h

### **SECOND SEMESTRE 2021 :**

- le 20 septembre de 16h à 18h
- le 11 octobre de 16h à 18h
- le 15 novembre de 16h à 18h



# **NIVEAU 2 par domaine du droit -**

**(Durée 2h - 3 à 12 participants)**

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** des travaux en ateliers pratiques à un niveau expert d'utilisation (le niveau 1 est recommandé pour intégrer ce niveau)

## **OBJECTIFS DÉTAILLÉS :**

- Comprendre l'influence des critères,
- Etre capable de faire évoluer les facteurs pour optimiser sa stratégie judiciaire, ●
- se servir de la solution pour recourir aux MARD et mesurer l'opportunité de faire appel

## **PROGRAMME DÉTAILLÉ :**

### **Partie 1: Rappel des outils « distribution des résultats » et « motivation des décisions »**

- Bref rappel des fonctionnalités de résultats et de la sélection des jurisprudences imprimables dans le rapport
- Focus sur la variation des simulations
  - La fonction relancer ma recherche
  - l'exploitation des résultats "par décision"

### **Partie 2: Mises en situation dans un cas concret.**

- Travail collaboratif par groupe
- Cas pratique d'usages par domaine.

➤ **MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :** mises en situation et prise en main individuelle.

## **CALENDRIER DES SESSIONS**

### **PREMIER SEMESTRE 2021 :**

- le 12 mai de 16h à 18h
- le 27 mai de 16h à 18h
- le 24 août de 16h à 18h

### **SECOND SEMESTRE 2021 :**

- le 7 octobre de 16h à 18h
- le 28 octobre de 16h à 18h
- le 2 décembre de 16h à 18h

# CALENDRIER DES SESSIONS

## SESSIONS PROPOSÉES pour le SOCLE :

### PREMIER SEMESTRE 2021 :

- le 4 mai de 9h à 11h
- le 10 juin de 9h à 11h
- le 1er juillet de 9h à 11h

### SECOND SEMESTRE 2021 :

- le 14 septembre de 9h à 11h
- le 5 octobre de 9h à 11h
- le 9 novembre de 9h à 11h

## SESSIONS PROPOSÉES pour le NIVEAU 1:

### PREMIER SEMESTRE 2021 :

- le 10 mai de 16h à 18h
- le 15 juin de 16h à 18h
- le 8 juillet de 16h à 18h

### SECOND SEMESTRE 2021 :

- le 20 septembre de 16h à 18h
- le 11 octobre de 16h à 18h
- le 15 novembre de 16h à 18h

## SESSIONS PROPOSÉES pour le NIVEAU 2

### PREMIER SEMESTRE 2021 :

- le 12 mai de 16h à 18h
- le 27 mai de 16h à 18h
- le 24 août de 16h à 18h

### SECOND SEMESTRE 2021 :

- le 7 octobre de 16h à 18h
- le 28 octobre de 16h à 18h
- le 2 décembre de 16h à 18h

**Les dates des actualités jurisprudentielles seront communiquées ultérieurement.**

## ***Intervenants***

Les formations sont assurées par une équipe mêlant juristes et mathématiciens.

**Loïc Belleil** : ex-Directeur juridique et fiscal du CIC Grand Ouest, Président du Tribunal de commerce de Nantes et enseignant en droit bancaire à l'Université de Nantes, Responsable de la recherche juridique au sein de Case Law Analytics.

**Anaïs Gayte - Papon de Lameigné** : Docteure en droit privé ("La notion de préjudice corporel"), chargée d'enseignement à l'Université de Clermont-Ferrand. Juriste *Recherche & Développement* au sein de Case Law Analytics.

**Galahad Delmas** : Doctorant en droit processuel ("L'outil numérique au service des modes alternatifs de règlement des litiges de consommation"), chargé d'enseignement à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas. Juriste *Recherche & Développement* au sein de Case Law Analytics.

**Jacques Lévy Véhel** : Polytechnicien, docteur en mathématiques appliquées et ex-directeur de recherche à l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologie du Numérique (INRIA), Président de Case Law Analytics.



CASE LAW  
**ANALYTICS**

***MERCI***